

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 4 juillet 2024

N°24-07-05

Date de la convocation
26 juin 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le quatre juillet**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, M André MOLLE Adjoint, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, M FOULTIER Benjamin, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, M Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER
Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M Alain MONDON
Mme Maguy FOULTIER qui a donné pouvoir à M Frédéric GIRODET

Absents excusés sans pouvoir

Mme Anne VINSON

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

Objet : Tarifications funéraires

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que tous les caveaux préfabriqués installés dans l'extension du cimetière "impasse de l'Eternité" ont été vendus.

C'est pourquoi de nouveaux caveaux en 6 places (7), 4 places (5) et 2 places (2) ont été installés au printemps pour un montant total de travaux de 35 733,34 € H.T. Il est donc nécessaire de fixer de nouveaux tarifs de vente des caveaux au public.

Capacité Caveau	Prix Unitaire proposé HT	Prix Unitaire TTC	Quantité	Prix Total HT	Prix Total TTC
6 places	3 166,67 €	3 800,00 €	7	22 166,69 €	26 600,03 €
4 places	2 113,33 €	2 536,00 €	5	10 566,65 €	12 679,98 €
2 places	1 500,00 €	1 800,00 €	2	3 000,00 €	3 600,00 €
TOTAL GLOBAL				35 733,34 €	42 880,01 €

AR Prefecture043-214302051-20240704-DCM240705-DE
Reçu le 11/07/2024

M. Le Maire propose d'appliquer à compter du 15 juillet 2024 comme tarif, le prix de revient des travaux d'aménagement de ceux-ci, soit

- Caveaux 6 places : 3 166,67 € HT + TVA en vigueur à la date de la vente
- Caveaux 4 places : 2 113,33 € HT + TVA en vigueur à la date de la vente
- Caveaux 2 places : 1 500,00 € HT + TVA en vigueur à la date de la vente

Et de lui donner pouvoir pour signer les ventes des caveaux et d'en encaisser le produit

M. Le Maire rappelle également les tarifs en cours pour les concessions dans les cimetières et les columbariums :

- Cimetières :
 - o Concession de 15 ans : 200,00€
 - o Concession de 30 ans : 300,00€
 - o Concession de 50 ans : 500,00€
- Columbariums (une case peut contenir jusqu' 4 urnes maximum) :
 - o Concession de 10 ans : 400,00€
 - o Concession de 20 ans : 700,00€
 - o Concessions de 30 ans : 900,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'APPLIQUER** à compter du 15 juillet 2024 comme tarif, le prix de revient des travaux d'aménagement de ceux-ci, soit
Caveaux 6 places : 3 166,67€ HT + TVA en vigueur à la date de la vente
Caveaux 4 places : 2 113,33€ HT + TVA en vigueur à la date de la vente
Caveaux 2 places : 1 500,00€ HT + TVA en vigueur à la date de la vente
- **DE MAINTENIR** les tarifs des concessions au cimetière et au columbarium
- **DE DONNER POUVOIR** à M. Le Maire de signer les ventes des caveaux et les concessions, et d'en encaisser le produit.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 4 Juillet 2024

Le Maire
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mélanie PICHON

AR Prefecture

043-214302051-20240704-DCM240705-DE
Reçu le 11/07/2024